



PROGRAMME



3^{ÈME} JOURNÉE NATIONALE FEES

**Périnatalité et santé :
s'adapter aux nouveaux enjeux environnementaux**



**DESTINÉE AUX PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ
ET DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ**

22 septembre 2026

📍 Maison Action Solidarité - Paris (13^e arr.)



appa

Association pour la Prévention
de la Pollution Atmosphérique

LE PROJET FEES



LE PROJET FEMMES ENCEINTES ENVIRONNEMENT ET SANTÉ

La vulnérabilité de la femme enceinte et du nourrisson face aux polluants environnementaux est désormais bien connue.

En effet, il est établi que des expositions pendant les 1000 premiers jours, peuvent avoir des impacts sanitaires à court, moyen et long terme, en augmentant le risque de maladies non transmissibles (maladies chroniques, cancers, maladies cardiovasculaires...). Ce mécanisme est connu sous le nom de DOHaD (Developmental Origins of Health and Disease) : l'Origine Développementale de la Santé et des Maladies.

Depuis 15 ans, le Projet Femmes Enceintes Environnement et Santé (FEES), créé par l'Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique (APPA) et la Mutualité Française Hauts-de-France, se mobilise sur la question des polluants. **Ce projet a pour ambition de réduire l'exposition des femmes enceintes et des jeunes enfants aux polluants environnementaux présents dans l'air intérieur, l'alimentation et les cosmétiques et les risques sanitaires associés** (perturbations endocriniennes, cancers, asthme et allergies...) grâce à :

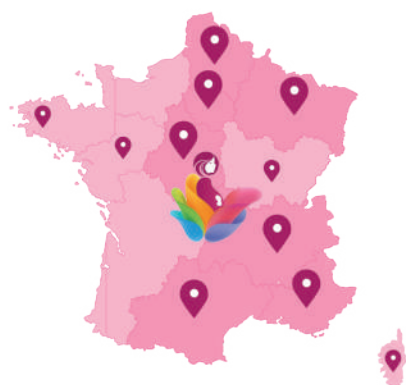
- La montée en compétence des professionnels de la santé, sur le lien existant entre l'air intérieur, l'alimentation, les cosmétiques et la santé afin qu'ils deviennent des relais de prévention auprès des futurs et jeunes parents;
- La sensibilisation des futurs et jeunes parents aux polluants pouvant avoir un impact sur leur santé.

Plusieurs actions sont ainsi développées telles que :

- **La formation des professionnels de santé** (formation initiale et continue);
- **L'accompagnement** des professionnels dans la mise en place d'actions;
- **L'animation d'ateliers** pour les futurs et jeunes parents;
- La création et la diffusion d'**outils d'information et de sensibilisation**;
- **L'évaluation** du projet FEES (court et long terme, évaluation d'impacts, etc).

Depuis sa création, plus de 4600 professionnels de santé se sont formés au projet FEES sur l'ensemble du territoire français.

Le projet FEES est développé dans de nombreuses régions par l'APPA et les Unions Régionales de la Mutualité Française, en lien avec les acteurs locaux. Il bénéficie du soutien des pouvoirs publics (Santé publique France, ARS, Conseils Régionaux...).



+4600
professionnels
formés

Pour en savoir plus et connaître toutes les actualités et événements : www.projetfees.fr

JOURNÉE NATIONALE FEES

LA JOURNÉE NATIONALE FEES 2026

De nouveaux enjeux ont émergé ces dernières années et risquent de s'amplifier à l'avenir : expositions préconceptionnelles, infertilité, ou encore impacts du changement climatique. Où en sommes-nous ? Comment s'adapter et accompagner au mieux nos patientes ? Quels leviers pour favoriser la bonne santé des générations à venir ?

L'équipe du projet FEES de l'APPA a souhaité lancer une réflexion sur ces enjeux lors de sa 3^e Journée Nationale FEES destinée aux professionnels de santé.

Ce colloque mettra à l'honneur des présentations scientifiques, des projets de recherche mais également des présentations d'initiatives concrètes locales pour enrichir les connaissances des professionnels mais aussi les inspirer et les mobiliser sur ces sujets.

QUI SOMMES-NOUS ?

L'APPA, reconnue d'utilité publique, agréée par le ministère de la transition écologique, aborde toutes les questions relatives à la qualité de l'air, à l'extérieur comme à l'intérieur des locaux, du niveau global au niveau local. L'association aborde, en autres, les thématiques de changement climatique, de pollution urbaine et industrielle, de risque allergique lié aux pollens, d'intoxications au monoxyde de carbone, d'environnement domestique.

Association nationale, l'APPA bénéficie d'un ancrage régional au travers de ses comités régionaux. L'Association mobilise un réseau de bénévoles d'horizons professionnels et de disciplines variées (chimistes, climatologues, médecins, pharmaciens, sociologues...).

Pour en savoir plus : www.appa.asso.fr



Ce programme a été rédigé avec soin et enthousiasme par une équipe passionnée :
Mélodie Rousseau, responsable du pôle Périnatalité Santé Environnement à l'APPA et
Aurore Oliver, cheffe de projet à l'APPA, avec l'appui de Santé publique France.

« Il faut protéger la femme enceinte des pollutions de l'environnement ! »

“ Nos anciens avaient pressenti que l'enfant était façonné ou influencé par l'environnement maternel et qu'il absorbait l'état intérieur de la mère. Ils recommandaient à l'entourage de créer un « bon air » autour de la femme enceinte, ce qui se traduisait par une atmosphère apaisée, une ambiance sereine, une attention aux émotions et aux paroles, un environnement respectueux de sa santé et de celle de l'enfant. En un mot, une femme enceinte devait être protégée de tout ce qu'elle respirait ou absorbait.

Des impacts sanitaires préoccupants

Nous savons aujourd'hui que les expositions chimiques multiples, par l'air, l'alimentation, ou les produits de consommation, peuvent avoir un impact significatif sur la santé de la mère, du fœtus et de l'enfant. Pendant la grossesse, elles augmentent le risque de fausses couches, d'hypertension, de diabète, d'un retard de croissance intra-utérin ou d'accouchements prématurés. Chez le fœtus, elles peuvent interférer avec le développement des organes et des systèmes nerveux, endocrinien ou immunitaire. Ceci se traduit par des malformations congénitales, des troubles de croissance, du métabolisme ou de la fonction thyroïdienne, ou encore des difficultés d'apprentissage ou du comportement, et d'une sensibilité accrue aux allergies. Chez l'enfant, enfin, elles peuvent augmenter le risque de cancer, favoriser le surpoids et l'obésité, altérer la fonction thyroïdienne ou conduire à une puberté précoce chez les filles. La période des 1000 premiers jours, de la grossesse aux deux premières années de la vie de l'enfant, est ainsi une fenêtre de grande vulnérabilité à l'environnement.

Parmi ces substances chimiques, les perturbateurs endocriniens ont un rôle clé de par leur interférence avec le système hormonal mais aussi avec le système nerveux ou immunitaire ou encore le microbiote. Ils recouvrent de nombreuses familles chimiques, présentes dans notre environnement quotidien, telles que phtalates, pesticides, substances per-et poly-alkyl fluorées, formaldéhyde, parabens, phénoxyéthanol, bisphénols ou alkylphénols. La cohorte ELFE (Etude Longitudinale Française depuis l'Enfance), dans son volet périnatal 4 145 femmes enceintes, a montré que la majorité des polluants organiques étudiés étaient présents chez près de la totalité des femmes enceintes.. Nous savons aussi que la pollution atmosphérique est préoccupante pendant la grossesse. Les particules ultrafines ont des effets néfastes sur le développement du fœtus et la particularité d'être incriminées dans des malformations cardiaques.

Vers la réduction des expositions

Compte tenu des effets délétères de l'exposome chimique pour la femme et l'enfant, il est absolument fondamental de poursuivre les mesures visant à diminuer les expositions de la population à ces substances, en agissant en particulier sur les sources d'exposition.

C'est ici que s'inscrit le projet de prévention en santé environnementale et périnatalité, Femmes Enceintes Environnement Santé (FEES), créé en 2011 et porté par l'Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique (APPA) et certaines Unions Régionales de la Mutualité Française. Il vise à former les professionnels de santé et à sensibiliser les futurs parents aux expositions aux polluants environnementaux afin de créer un environnement favorable à la santé pour la femme enceinte et le nourrisson. L'information se veut positive et non anxiogène. Les financements du projet FEES sont portés par Santé Publique France, plusieurs Agences Régionales de Santé et des Conseils Régionaux.

Ce projet associe plus de 40 partenaires opérationnels, notamment les réseaux de santé périnatale, les services de Protection Maternelle et Infantile, les Unions Régionales des Professionnels de Santé, les Ordres ou encore des structures hospitalières.

Les acteurs du projet FEES bénéficient d'une veille scientifique, de sessions annuelles de mise à jour des connaissances et d'échanges de pratiques, d'une newsletter, et d'un colloque national tous les deux ans. Ils sont de plus en plus nombreux : plus de 4 600 professionnels de la périnatalité et de la santé ont été formés et près de 11 000 professionnels ont pu être sensibilisés.

Des vents contraires

Depuis ces dernières années, nous sommes obligés de constater que s'est développé un certain recul en santé-environnement après une laborieuse progression. En Europe, l'étude de la réforme REACH (Registration, evaluation, authorization and restriction of chemicals) a été reportée à plusieurs reprises, puis a disparu du calendrier. Elle visait à modifier la gestion des risques chimiques en prenant en compte les familles chimiques plutôt que les molécules elles-mêmes et en restreignant, voire interdisant les plus dangereuses de chaque famille. Pour les pesticides et les biocides, c'est la proposition du Commissaire européen chargé de la santé de supprimer, dans la loi « Omnibus VII », les réévaluations régulières des substances actives par les industriels, faisant fi des avancées scientifiques. En France, sous le couvert « d'un choc de compétitivité de la ferme France », la loi Duplomb proposait de reprendre le contrôle des autorisations des pesticides par l'État. Malgré l'abandon de ce projet au Parlement, le décret du ministère de l'Agriculture du 8 juillet 2025 encadre les demandes d'autorisation de mise sur le marché en définissant un catalogue national des usages phytopharmaceutiques et demandant à l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) de tenir compte dans l'évaluation des circonstances agronomiques, phytosanitaires et environnementales, y compris climatiques, qui prévalent sur le territoire national.

Les Plans nationaux Santé Environnement, et leurs déclinaisons régionales, inscrits dans le Code de la santé publique, ont pour objectif de fédérer les différents acteurs autour de plusieurs actions. L'élaboration des quatre premiers plans s'est faite de manière concertée entre les parties prenantes et en prenant en compte les recommandations des groupes de suivi. Y aura-t-il un PNSE 5 ou une autre formulation dans le cadre de la stratégie One Health annoncée à Lyon le 7 avril 2026 ? Dans tous les cas, il y a un besoin fort de poursuivre les études en santé-environnement et de pouvoir protéger la population, et en particulier les plus vulnérables, aux expositions environnementales. ”



Docteur Fabien Squinazi
Président Comité Régional APPA Île-de-France

PROGRAMME

08H45 - 09H15 ACCUEIL CAFÉ

09h15 - 09h30 OUVERTURE

- Jérôme Foucaud, Directeur, ARS Ile-de-France
- Philippe Vandewoestyne, Directeur, APPA

09h30 - 09h40 ACTUALITÉS FEES

- Mélie Rousseau, Responsable du pôle Périnatalité Santé Environnement, APPA

09h40 - 10h55 SESSION 1 : EXPOSITIONS REPROTOXIQUES : QUELS IMPACTS SUR LA FERTILITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT ?

Modératrice : Aurore Oliver, Cheffe de projet et formatrice FEES, APPA

Fertilité en crise : causes et conséquences

- Pr Samir Hamamah, Professeur de Médecine et de Biologie de la Reproduction, Président de la fédération française d'étude de la reproduction, Auteur du plan national fertilité, Coprésident du comité de pilotage fertilité faculté de médecine, Université de Montpellier

Expositions professionnelles reprotoxiques

- Dr Fleur Delva, Praticienne hospitalière, CHU de Bordeaux

Présentation des plateformes PREVENIR (PRÉvention ENVironnement Reproduction)

- Estelle Dordeins, Sage-femme, Hôpital Fernand-Widal AP-HP Nord, Université de Paris

10H55 - 11H05 COURTE PAUSE

11h05 - 12h15 SESSION 2 : ENVIRONNEMENT ET ACTIVITÉ PHYSIQUE POUR LES FEMMES EN PÉRIODE PÉRINATALE

Modératrice : Hélène Perrault, Chargée de prévention santé, Mutualité Française Hauts-de-France

Activité physique en période périnatale : Bénéfices sur la santé et recommandations

- Chloé Barasinski, Sage-femme, Maître de conférences en Maïeutique, Université Clermont-Auvergne, Institut Pascal

La ligue des mamans, un dispositif d'activité physique en région Grand-Est

- Clémentine Fort, Chargée de mission Sport-Santé, Comité Régional Olympique et Sportif du Grand Est (CROS GE)

Prise en compte de l'environnement intérieur et extérieur dans la pratique

- Ophélie Lemesle, Chargée de projets et formatrice FEES, APPA



PROGRAMME

12H15 - 14H00

PAUSE REPAS, ATELIERS, STANDS ET POSTERS

**Voir encadré page suivante*

14h00 - 15h30

SESSION 3 : TRANSITION ÉCOLOGIQUE & SANTÉ

Modératrice : Hélène Desqueyroux, Coordinatrice Recherche Santé Environnement Direction Exécutive Prospective et Recherche, ADEME

Changement climatique, aujourd'hui et demain

- Grégory Fifre, Ingénieur météorologue, Météo-France

Chaleur et santé mère-enfant : état des connaissances

- Johanna Lepeule, Directrice de recherche, Inserm

Éco-conception des soins en pratique libérale

- Dr Catherine Azoulay, The Shifters- cercle Santé

Le projet éco-maternité : charte et mise en œuvre

- Lucie Garcia, Chargée de mission maternités éco-responsables pour le département TESE (Transformation Ecologique et Santé Environnementale), AP-HP
- Patricia Dias, Coordinatrice sage-femme du parcours périnatal dans le post-partum et référente éco-maternité, Hôpital Louis Mourier

15H30 - 15H40

COURTE PAUSE

15h40 - 16h40

SESSION 4 : OUTILS ET INITIATIVES

Modératrice : Maud Gorza, Chargée d'expertise en santé publique dans l'unité interactions précoces - 1000 premiers jours, Santé publique France

La PSPE : nouvel outil à disposition des professionnels de la périnatalité

- Pr Rémi Béranger, Professeur des universités, Université de Rennes

Des vidéos de prévention accessibles à tous pour les salles d'attente

- Mélie Rousseau, Responsable du pôle Périnatalité Santé Environnement, APPA

Les ateliers santé environnement en PMI : retour d'expérience d'un déploiement par la Ville de Paris

- Inès Ihaddadène, Chargée de coordination écoPMI, Ville de Paris
- Fabienne Thireau, Infirmière puéricultrice et ambassadrice FEES, Ville de Paris

16h40 - 16h55

REMISE DU PRIX POSTERS

- Elina Guerard, Chargée de projets et formatrice FEES, APPA
- Laetitia Anestis, Responsable d'Activité, Mutualité Française Auvergne-Rhône-Alpes

16h55 - 17h10

MOT DE CLÔTURE

Dr Fabien Squinazi, Président Comité Île-de-France, APPA



PAUSE REPAS ET STANDS

* ET SUR LE TEMPS DU MIDI...

■ Exposition des posters « Initiatives des Ambassadeurs » :

Vous êtes de plus en plus nombreux à déployer des actions concrètes au sein de vos structures.

Le Prix Poster « Initiative Ambassadeur FEES » met à l'honneur les initiatives de terrain afin de vous partager des retours d'expériences concrets et reproductibles. Vous aurez également la possibilité de rencontrer les ambassadeurs, ainsi que les équipes. Un temps de déambulation et de découverte autour des posters vous permettra de voter pour votre coup de cœur.

■ 10 conseils clés : atelier de sensibilisation

Vous êtes professionnels de santé et vous n'avez jamais suivi de formation FEES ? Vous souhaitez des conseils simples et pratiques à relayer à vos patients ? Cet atelier est pour vous ! Chambre de bébé, produits ménagers, ustensiles de cuisson, produits d'hygiène... Venez échanger et poser toutes vos questions sur ces thématiques ! Deux sessions proposées :

- Atelier n°1 : 12h30-12h55
- Atelier n°2 : 13h00-13h25

Gratuit, l'inscription sera proposée par mail aux professionnels non formés (places limitées).

Animé par Christel Levrier, Chargée de prévention santé (Mutualité Française HDF) et Graziella Scarano, Chargée de projet et formatrice FEES (APPA).

■ Espace stands d'information et de sensibilisation :

- Stand FEES (coanimé par l'APPA et la Mutualité Française IDF)
 - S'inscrire aux événements et formations FEES
 - Découvrir les outils développés par le projet FEES
- Stand Santé publique France
- Stand ADEME



ILS NOUS SOUTIENNENT

MERCI AUX FINANCEURS DE CETTE JOURNÉE



INFORMATIONS PRATIQUES

ACCESSIBILITÉ

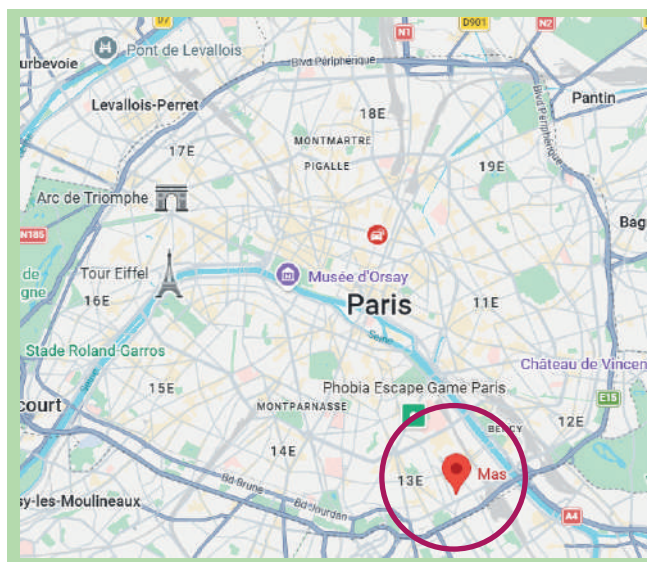
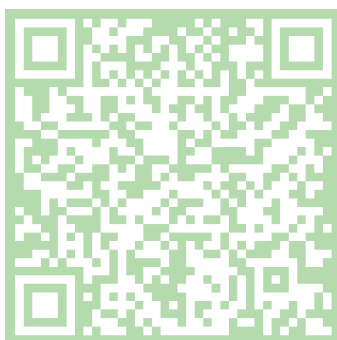
📍 **MAS - MAISON ACTION SOLIDARITÉ**
10/18 rue des terres au curé, 75013 Paris

🚇 **7** Arrêt Porte d'Ivry
14 Olympiades

🚌 **83** Renault

En présentiel uniquement.
25€ repas inclus.

Inscription obligatoire :
urlr.me/cJesEj



CETTE JOURNÉE S'ADRESSE AUX PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ ET DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ, FORMÉS OU NON DANS LE CADRE DU PROJET FEES.

CONTACTS APPA



communication@appa.asso.fr
projetfees@appa.asso.fr



235 Avenue de la Recherche, 59120 LOOS



03.20.31.71.57



<https://www.appa.asso.fr/>
<https://www.projetfees.fr/>



